

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
École de l'Étoile
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'Étoile, tenue le 30 septembre 2020 à 19 h, via la plateforme Zoom meeting.

Membres du conseil présents :

M. Daniel Trachy, directeur
M. Yannick Mongrain, président
M. Alexandre Boucher, vice-président
M. Felipe Goulart de Seixas, parent
Mme Véronique Dussault-Lepage, parent
Mme Caroline Labrecque, parent
Mme Karen Mercier, parent
Mme Nathalie Lakdja, parent
Mme Karine Lemay, enseignante
Mme Josée Fecteau, enseignante
Mme Lisa Deblois, enseignante
Mme Véronique Pigeon-Hallée, enseignante
Mme Nadia Mercier, responsable du service de garde
Mme Karine Nolin, éducatrice en service de garde
Mme Élise Sénéchal, orthopédagogue

Membres du conseil absents : Aucun

Membres du conseil invités : Aucun

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

La rencontre débute à 19 h. Le quorum est atteint. À tour de rôle, tous les membres du conseil se présentent.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 30 septembre 2020

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Véronique Pigeon-Hallée

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE 20-21-01

Adopté à l'unanimité

1.3 Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 10 juin 2020

Il n'y a pas de procès-verbal de la rencontre du 10 juin 2020.

2.0 INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

3.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS

3.1 Élections aux différents postes

M. Trachy offre à tous les membres qui le désirent de se présenter ou de présenter quelqu'un à titre de président et de vice-président.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alexandre Boucher

QUE M. Yannick Mongrain soit élu à titre de président.

CE 20-21-02

Adopté à l'unanimité

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Élise Sénéchal

QUE M. Alexandre Boucher soit élu à titre de vice-président.

CE 20-21-03

Adopté à l'unanimité



Pour le titre de secrétariat, M. Trachy explique que le salaire serait de 100 \$ la séance à raison de 4 h de travail. Il affirme que ce serait bien d'engager une secrétaire cette année pour une somme totale de 600 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Daniel Trachy

QUE Mme Maude Levasseur agisse à titre de secrétaire.

CE 20-21-04

Adopté à l'unanimité

3.2 **Fonctionnement des rencontres**

Règle de régie interne

M. Trachy explique les changements apportés au document dans la situation actuelle de pandémie. M. Mongrain fait une remarque importante au fait que le nom de « Commission scolaire » est toujours indiqué et qu'il faudrait faire le changement pour « Centre de services scolaire ». M. Trachy affirme qu'il fera les modifications dans le document.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Karen Mercier

QUE les règles de régie interne soient adoptées en fonction des changements mentionnés.

CE 20-21-05

Adopté à l'unanimité

Calendrier des rencontres

M. Trachy mentionne qu'il y aura sept rencontres pendant l'année scolaire incluant celle-ci. Ce sont des séances d'environ 2 h et il peut parfois y avoir des séances extraordinaires. Les dates des prochaines rencontres sont les suivantes :

- 4 novembre 2020, à 19 h
- 13 janvier 2021, à 19 h
- 17 février 2021, à 19 h
- 14 avril 2021, à 19 h
- 12 mai 2021, à 19 h
- 9 juin 2021, à 19 h

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Caroline Labrecque

QUE le calendrier des rencontres soit adopté tel que présenté.

CE 20-21-06

Adopté à l'unanimité

CE 20-21-07

3.3 Budget du C.E.

M. Trachy ainsi que M. Mongrain informent les nouveaux membres que le budget du C.E. est de 1 500 \$. Ils mentionnent que le budget comprend le 600 \$ de secrétariat, les frais de garde, etc.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Lisa Deblois

QU'UN budget de 600 \$ soit accordé pour le secrétariat.

Adopté à l'unanimité

3.4 Dossier des prévisions de clientèle

M. Mongrain explique que depuis le 1^{er} septembre 2020, tous les élèves du côté sud de la route Marie-Victorin ont été déplacés vers l'école Clair-Soleil. Il mentionne aux membres que le C.E. est impliqué dans la recherche de solutions pour résoudre le problème de débordement d'élèves. Lors de la dernière année, le conseil a été à nouveau consulté dans le dossier et il a rencontré M. Benoît Langlois, directeur adjoint du Centre de services scolaire, qui a présenté une mise à jour de la clientèle prévue à l'école de L'Étoile pour les prochaines années.

M. Trachy présente les prévisions pour les prochaines années puisque le C.E. reprendra ce dossier dès le mois de décembre. Le tableau démontre qu'il y aura un trop grand nombre d'élèves à partir de l'année scolaire 2022-2023. M. Boucher cite qu'ils ont pris dans le passé une décision à court terme plutôt qu'à long terme. M. Trachy explique qu'il faut en parler tout de suite en décembre pour pouvoir annoncer la décision aux parents au moins un an à l'avance.

Les membres du C.E. se questionnent par rapport aux données utilisées pour les prévisions. M. Trachy affirme que c'est par le nombre de cartes d'assurance maladie délivrées ainsi que par la prévision de la ville par secteur.

3.5 Règle de vie de l'école

M. Trachy explique qu'il y a des règles de conduite ainsi que des règles de fonctionnement à respecter. Il présente à tous les membres le document qui a été produit par le Centre de services scolaire. Il demande à tout le monde si nous utiliserons ce document ou si nous devrions en produire un nouveau, basé bien entendu sur celui du Centre de services scolaire. Mme Labrecque mentionne qu'on peut utiliser le même, mais qu'il ne doit pas être présenté dans ce format. Mme Pigeon-Hallée renchérit en disant que l'école allait présenter les règles sous

forme de vidéo ainsi que des affiches apposées sur les murs de l'école.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Élise Sénéchal

QUE le conseil s'entend sur les règles du Centre de services scolaire.

CE 20-21-08

Adopté à l'unanimité

4.0 INFORMATIONS

4.1 Activités éducatives dans le contexte de la pandémie

M. Trachy explique clairement la différence entre les sorties éducatives et les activités éducatives. Vu la situation actuelle, il n'y aura pas de sorties avant janvier, une décision prise avec toutes les directions d'école primaire du Centre de services scolaire. Cependant il est possible que des activités où une ou des personnes se déplacent à l'école aient lieu.

4.2 Plan d'urgence en cas de confinement pandémie

M. Trachy explique comment l'école se prépare en vue d'un possible confinement. Trois situations sont possibles : un confinement de seulement un ou quelques élèves, d'une classe ou de toute l'école. Il y a un délai d'environ 24 h pour les enseignants pour basculer en enseignement à la maison. Tout le personnel travaille présentement sur un horaire de classe virtuelle pour respecter le nombre d'heures de classe et de travail autonome. M. Trachy ajoute que c'est un gros morceau pour les enseignants, mais que tout le monde sera prêt et bien formé.

À la suite d'un sondage, l'école aura à distribuer environ 98 appareils électroniques pour les élèves qui n'en ont pas. Le plan pour la distribution du matériel est déjà fait et sera fait dans les 36 h suivant l'annonce de confinement.

M. Boucher se demande s'il y aura une présentation de ce plan aux parents pour qu'ils puissent bien accompagner leur enfant. M. Trachy dit que c'est une très bonne suggestion et qu'il pourra présenter le plan. M. Boucher ajoute qu'il pourrait y avoir des directives à donner aux parents concernant l'horaire des classes virtuelles.

4.3 Correspondance

M. Mongrain explique à tous les membres que le conseil a une adresse courriel pour que les parents puissent communiquer avec nous. Lors des prochaines réunions, il indiquera si le C.E. a reçu des courriels. M. Trachy mettra sur le site Internet de l'école l'adresse courriel pour que tous les parents y aient accès.

4.4 Mot du président

À la suite de son élection, M. Mongrain remercie M. Boucher pour sa proposition et cite qu'il est très heureux d'être de retour. Ce sera sa dernière année sur le conseil puisqu'il n'aura plus d'enfant à l'école de l'Étoile à compter de la prochaine année scolaire.

4.5 Mot de la direction

M. Trachy n'a rien à ajouter.

4.6 Mot du personnel de l'école

Mme Deblois renchérit sur les questions posées par rapport à l'enseignement à distance. Elle veut rassurer les membres que chaque groupe a sa propre personnalité et que les enfants sont heureux d'être à l'école dans leur bulle classe. Mme Deblois explique aussi que les enseignants repartent sur les bases, donc les parents n'ont pas à s'inquiéter pour les apprentissages des élèves.

Mme Sénéchal dit avoir évalué les élèves et elle constate une régression entre autres sur la lecture.

4.7 Mot du service de garde

M. Trachy fait mention du travail fait par Mme Mercier ainsi que toute l'équipe du service de garde. Mme Mercier cite qu'elle est entourée d'une superbe équipe et qu'ils sont maintenant rendus à préparer les activités et les animations en respectant les mesures sanitaires. Elle dit aussi qu'il y a moins d'élèves inscrits aux journées pédagogiques probablement puisque plusieurs parents sont en télétravail. La clientèle du soir a également diminué.

Mme Nolin explique à son tour que les activités du mardi, jeudi et vendredi sont de retour au grand plaisir des élèves.

4.8 Mot du comité des parents

Mme Dussault-Lepage fait un résumé sur la première rencontre du comité de parents. Elle explique que Mme Sandra Cauchon, avocate du Centre de services scolaire a fait une présentation. Celle-ci mettait l'accent sur le pouvoir donner à l'intérieur des écoles ainsi que la procédure des élections des membres du comité.

Mme Lemieux, directrice générale du Centre de services scolaire a également fait une petite présentation. Elle a affirmé qu'ils visent embaucher du personnel puisqu'il y a encore beaucoup de postes à combler. Elle a aussi expliqué qu'ils ne veulent pas embaucher du personnel non qualifié. Mme Lemieux cite que les employés du Centre de services scolaire qui ne portent pas de masque allaient être sanctionnés. Elle a également dit aux parents que ce ne sont pas les écoles qui décident de fermer des classes lors d'un cas de COVID positif, mais bien la Santé publique.

5.0 AUTRES SUJETS

Rien à signaler.

6.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se déroulera le 4 novembre 2020.

7.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21h30, **IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Lisa Deblois

QUE la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

CE 20-21-09

Président
Yannick Mongrain

Directeur
Daniel Trachy